

Contrats de publicité et de promotion

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2020-2021
Trimestre : juillet à septembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la publicité ou de la promotion	Date
Le Groupe Hom (3091-2703 Québec inc.)	1 660,00 \$	Diffusion d'une annonce dans le magazine Fugues	2020-08-01

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.

Données comptabilisées au 30 septembre 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.